A l'heure de la création de l'Union Africaine, le continent noir est ravagé par une multitude de conflits de toute sorte. Le tissu social est désagrégé, la jeunesse traumatisée, les sociétés divisées par la haine suite au génocide et aux conflits de toutes sortes. Les femmes et les enfants représentent plus des trois quarts des 40 millions de personnes déplacées à la suite de ces violents conflit sur notre continent.

Les femmes africaines ont un rôle particulier à jouer. Il est nécessaire de les impliquer dans les processus de négociation et de construction de la paix. Quelques exemples des initiatives des femmes africaines montrent qu'elles constituent une force positive souvent ignorée. Des actions sont encore possibles pour que les potentialités des femmes africaines soient en mesure de jouer un rôle positif et significatif dans la consolidation de la paix. Les femmes tout comme les hommes ont grand intérêt à instaurer la paix dans leurs collectivités, malheureusement, étant donné leur marginalisation économique et politique dans la société africaine, les femmes ne sont pas toujours bien placées pour jouer un rôle efficace.
Au cours de cet exposé, nous nous attacherons à :

- montrer la place que la femme occupait dans la prévention et la résolution Pacifique des conflits dans l'Afrique traditionnel,

- montrer la situation difficile des femmes en période de conflit,

- étudier le rôle que la femme africaine peut jouer aujourd'hui dans la Recherche d'une solution pacifique aux crises en cours sur le continent africain,

- enfin proposer des recommandations qui permettraient à la femme africaine d'apporter sa contribution à la consolidation de la paix et à la résolution pacifique des conflits.

LA PLACE DE LA FEMME DANS LA PREVENTION DES CONFLITS DANS LA TRADITION AFRICAINE

Bien que la société traditionnelle fût organisée et structurée de façon à favoriser la cohésion et la coexistence pacifique, elle subissait parfois des conflits, comme dans toute société humaine : conflits entre individus, au sein des mêmes familles, entre familles différentes ou entre habitants de territoires différents. Pour gérer ces situations, elle avait à sa disposition des mécanismes de régulation bien structurés où la femme jouait généralement un rôle majeur.

Le système reconnaissait à la femme le rôle de conseillère discrète du mari en particulier, et le rôle actif dans la consolidation de la solidarité et de l'harmonie sociale en général. L'éducation aux valeurs traditionnelles était prioritaire et dispensée par la famille aux enfants. Par le truchement des contes, des proverbes et à des occasions opportunes diverses, on leur enseignait les vertus d'une cohabitation pacifique. Celles-ci étaient notamment représentées par la tempérance, la solidarité, le respect de la vérité, le sens du travail et de l'effort, le respect de la hiérarchie, le sens de l'honnêteté, la décence et la modestie, la tolérance, le sens du bien et de la bienveillance, l'amour du prochain, le respect de la vie, etc.

L'éducation des enfants étant réservée à la femme, c'est elle qui jouait, par

Conséquent, le plus grand rôle dans la transmission de ces valeurs aux nouvelles générations.

Des sanctions sévères étaient infligées à ceux dont le mauvais comportement

Perturbait la paix et l'harmonie de la communauté. Ces sanctions pouvaient aller du paiement d'une amende à l'exclusion d'un individu de la communauté ou, très exceptionnellement, la peine de mort.

SITUATION PARTICULIERE DES FEMMES DANS LES CONFLITS ARMES

Les hommes sont les principaux soldats et combattants. Les femmes sont rarement à l'origine des conflits armés, toutefois, plusieurs conflits ont vu un nombre important de femmes prendre part aux combats. Certaines femmes ont aussi joué malheureusement des rôles très négatifs aussi en participant directement au conflit ou en voulant prouver qu'elles étaient égales aux hommes.

Les femmes et les filles sont souvent victimes de violence sexuelle par le viol et l'humiliation, elles sont forcées de se livrer à la prostitution ou de subir une grossesse non voulue sans parler de la contamination des maladies sexuellement transmissible. La violence les poursuit dans les camps de réfugiées où elles sont souvent transformées en esclaves sexuelles des milices ou des autres forces.

De plus en plus même les forces de maintien de la paix de livrent au viol ou poussent les femmes à la prostitution. Le Conseil de sécurité des Nations unies a été obligé d'adopter, le 19 juin 2008, une nouvelle résolution qui exige "de toutes les parties à des conflits armés qu'elles mettent immédiatement et totalement fin à tous actes de violence sexuelle contre des civils".

Dans les situations de guerre ou de conflit violent, la répartition inégale des ressources, les agissements illégaux et le mépris du droit humanitaire international pèsent lourdement sur les femmes. Celles-ci sont en outre, particulièrement touchées dans un certain nombre de pays africains dévastés par la guerre, où les droits de l'homme sont bafoués, la violence sexiste est de rigueur et l'engagement à promouvoir le bien-être économique et social des populations faible.

Les conflits violents, avec les déstabilisations, les déplacements de populations et les destructions d'infrastructures qui les accompagnent, ont sur les populations touchées des effets différenciés selon le sexe. En outre, l'exil forcé et l'exode de compétences qui s'ensuivent entravent le développement socio-économique du continent africain. L'étendue et la nature exactes des injustices et des crimes contre l'humanité qui ont un caractère sexo- spécifique et la perte de ressources humaines demandent à être évaluées précisément. Point n'est besoin de m'étendre sur la vulnérabilité des femmes africaines face aux conflits armés. Les crimes auxquels les femmes sont constamment soumises sont connus même s'ils ne défraient pas les

manchettes des médias. Ces crimes de haine sont le reflet de la négation de la femme en tant que sujet politique. La guerre ne fait que dévoiler grossièrement le prolongement de la tyrannie et de la discrimination que les femmes vivent dans leurs familles et communautés en temps de paix.

POURQUOI IMPLIQUER LES FEMMES DANS LES PROCESSUS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX !

La paix et le développement sont très liés, il n'y a pas de développement sans paix et aucune paix ne peut être durable si elle n'est pas soutenue par le développement. On ne peut pas construire une paix durable en oubliant une grande partie de la population. Si la guerre est souvent l'affaire des hommes, la paix est plutôt celle des femmes, ceci n'est peut être pas automatique mais l'expérience montre, cependant, que la discussion et la médiation permettent parfois à des femmes appartenant à des groupes rivaux dans un conflit de trouver plus facilement un terrain d'entente. Elles sont donc une force pour la paix et la réconciliation et doivent être mieux intégrées dans les processus de paix

La prévention des conflits armés demeure le meilleur paramètre de la paix et de la sécurité en Afrique. Construire la paix, c'est prévenir la guerre. Les femmes ont un rôle décisif dans la promotion de la tolérance et de la non-violence, car elles sont la première école de vie. Elles peuvent manifester leur influence d'épouses, en faisant régner l'intégrité et la respectabilité dans leur foyer. Les femmes peuvent également associer leurs frères et soeurs au mouvement de la paix en organisant des cours de formation, des séminaires et des campagnes de sensibilisation.

Dans tous les pays des grands lacs les femmes constituent la grande majorité de la population, dans certaines régions les femmes sont restées seules après les guerres. Il est tout naturel de dire que la femme donne la vie et qu'elle la mieux placer pour savoir sa valeur et mieux la préserver

Les exemples positifs montrent que de manière générale les femmes participent activement aux mouvements en faveur de la paix, aussi bien qu'au sein des organisations féminines à l'intérieur des pays et à l'extérieur. Les femmes ont souvent bénéficié d'une autorité morale en raison de leur rôle de mère.

En 1996 et 1997, les violences qui éclatent à Bangui révèlent aux

Centrafricains que la paix n'est pas un acquis naturel, mais une valeur à la fois politique et culturelle à conquérir et à consolider au quotidien.

Dès les premières manifestations de violence, les femmes centrafricaines

se sont spontanément mobilisées pour rechercher une solution pacifique. Cette intervention des femmes en faveur de la paix n'est pas un fait nouveau dans le pays. Chaque fois que l'harmonie sociale et la vie humaine ont été menacées, les femmes centrafricaines ont constitué un ultime rempart contre la folie meurtrière des hommes.

Les femmes rwandaises et burundaises ont bien compris que devant une société traumatisée par la guerre, la division et le génocide, de part leur rôle social des petites actions pouvaient permettre comprendre la douleur de l'autre et de se lever pour réparer les pots cassés par le conflit opposant leurs maris, leurs fils ou leur frères.

Au Burundi, En juillet 1998, 17 partis politiques différents réunis à Arusha, en Tanzanie, ont entamé des pourparlers de paix afin de résoudre le conflit sévissant au Burundi. Aucun organisme civil n'a été autorisé à participer à ces négociations et parmi les 126 délégués

officiels, on ne comptait que deux femmes. Tant les femmes hutus que les femmes tutsis se sont élevées contre leur exclusion et ont exigé de prendre part aux discussions.

A Bukavu, les femmes congolaises ont su exprimer leurs griefs et leur opposition à la guerre du fait même de leur rôle de mère cette condition alors que les autorités interdisaient toute autre forme de protestation. Les femmes congolaises sont très actives même au sein de la diaspora pour exiger d'être entendue dans le processus de négociation de paix et la reconstruction du pays.

Au Rwanda après le génocide, les femmes ont été les premières à s'entraider et ont été les premières à oser partager leurs terribles expériences, tout commence par-là ; il faut oser en parler. Plus tard quand les femmes réfugiées Hutus sont rentré des camps, certaines organisations de femmes ont organisé un accueil de solidarité spontané sans considération d'ethnie ceci n'exclut pas évidemment les haines qui subsistent mais ces quelques actions positives ont montré qu'il était possible de vivre ensemble et de construire l'avenir.

Au soudan et au Libéria, les femmes ont figuré au rang d'observateurs durant les négociations de paix.

Sur le plan international Les femmes africaines leaders de 7 pays ont lancé l'initiative « Partners in peace » pour demander la mise en oeuvre des accords de Lusaka et créer des opportunités pour que les femmes soient intégrées dans le processus de paix, les femmes ont fait une déclaration pour la paix et se sont retrouvées en septembre 2000.

Le Programme d'action de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les femmes (Beijing, 1995), dit ceci: S'il est vrai que les communautés subissent tout entières les conséquences des conflits armés et du terrorisme, les femmes et les petites filles sont particulièrement touchées en raison de leur place dans la société et de leur sexe. (Paragraphe 135).

En octobre 2000, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté une résolution innovatrice (1325) qui reconnaît que le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité exigent la participation des femmes aux prises de décisions et appelaient tous les acteurs à adopter une perspective tenant compte de cet élément. Cette résolution demandait en même temps à Koffi Annan d'augmenter le nombre de femmes parmi ses envoyées spéciales à travers le monde,

La communauté internationale reconnaît qu'il faut accroître la participation des femmes au règlement des conflits et tenir compte de la problématique homme-femme dans l'ensemble des analyses, politiques et programmes conçus pour venir à bout des conflits et instaurer la paix. Mais, sur le plan individuel, les organismes ne savent pas toujours comment traduire ce consensus international en mesures concrètes. la nature et les causes des crises politiques africaines, la persistance des structures qui maintiennent la femme africaine dans un statut de subordonnée ainsi que la faiblesse d'une souscription mondiale à l'égalité de fait entre l'homme et la femme, rendent impossible l'édification d'une paix durable.

Les crises africaines sont entre autre, le reflet de l'abandon du monde rural naguère porté par l'agriculture de subsistance, au profit d'une conception de développement axé sur le commerce et les services. Ne l'oublions jamais, l'Afrique est profondément un monde rural. C'est dans ce monde agricole porté à bout de bras par les femmes que l'on trouve la majeure partie des victimes de la guerre. Prévenir la guerre, c'est renouer avec les politiques de la ruralité: accroissement du financement de l'agriculture, accroissement du soutien aux femmes rurales, accroissement de la capacité de production etc.

COMMENT MIEUX IMPLIQUER LES FEMMES AU PROCESUS DE PAIX

La paix commence avec soi même, et généralement on donne ce qu'on a, si une femme n'a pas de paix dans son coeur elle ne peut pas en donner, mais l'expérience montre que les femmes retrouvent la paix intérieure plus rapidement que les hommes il est clairement demontré que les conflits touchent les femmes et les hommes différemment. Il faut aider les femmes à retrouver cette paix intérieure pour qu'elles soient en mesure de la donner aux autres.

Comment mieux impliquer les femmes au processus de paix ? Parmi la panoplie de solutions possibles nous avons formulé une recommandation en dix points que voici :

1. Appuyer la participation des femmes aux négociations de paix car les femmes rencontrent beaucoup d'opposition quand il s'agit de participer aux négociations de paix officielles.
2. Accroître la participation des femmes aux règlements des conflits et à l'élaboration des décisions; notamment en mettant les femmes dans des postes de décisionnaires liés aux négociations de paix et à la réconciliation nationale.
3. Former les femmes aux techniques de négociation
4. Une éducation plus juste et meilleure pour les filles : Le renforcement des capacités des filles par l'éducation est une nécessité. Il conviendrait de mettre en place des politiques leur permettant de fréquenter l'enseignement secondaire en plus grand nombre et de poursuivre leurs études jusqu'à leur terme. À cela devraient s'ajouter des programmes leur donnant les moyens et la confiance nécessaires pour leur permettre de propager une culture de la paix
5. Favoriser le développement d'environnements sociaux, politiques et culturels qui soutiennent les efforts des femmes en matière de paix et permettent de garantir des acquis durables en faveur de l'égalité des genres.
6. Renforcer le pouvoir économique des femmes en élargissant les possibilités qu'elles ont d'accéder au crédit et aux prêts, à des postes décisionnels, à la gestion des affaires publiques et à l'information
7. sensibiliser le personnel militaire féminin et les épouses d'officiers les encourageant à jouer un rôle actif dans la prévention des conflits et les mettront en relation avec les activités organisées en matière de construction de la paix.
8. prôner le désarmement et demanderont aux gouvernements de réduire les dépenses militaires et de réaffecter les ressources ainsi dégagées à l'éducation en général et à l'éducation à une culture de la paix en particulier.
9. Amener tous les types de médias à s'engager pleinement en faveur du développement et de l'avancement des femmes ; Encourager les artistes et les professionnels des médias à contribuer à promouvoir la culture de la paix ;
10. Mettre en place des initiatives ciblées visant à renforcer les capacités et pouvoir de la société civile, les femmes participent activement aux organisations de la société civile car le renforcement des capacités, la formation, et la création de forums de femmes sont essentiels pour appuyer la participation des femmes à la reconstruction après un conflit.

La société civile a un très grand rôle à jouer dans la construction de la démocratie et le respect des droits de la personne Bien que limitées, les organisations de femmes s'avèrent être des lieux privilégiés offrant des possibilités et des occasions d'acquérir et de développer les compétences, les connaissances et les ressources. Ces organisations se mobilisent, agissent

auprès des pouvoirs publics et mènent des campagnes contre la violence, les lois injustes et oppressives, la pauvreté et la maltraitance familiale. Ces activités contribuent considérablement à la paix. Grâce à elles, les femmes affirment fermement leur volonté de lutter contre les guerres et les violences de toutes sortes et proposent des solutions.

La communauté internationale reconnaît aujourd'hui les contributions capitales des femmes dans les processus de construction de paix et l'on peur remarquer l'intention de la communauté internationale d'inclure systématiquement et de façon significative les femmes dans la prévention et résolution des conflits et la reconstruction post-conflit, et de les considérer comme des partenaires à part entière dans les processus formels et informels de résolution des conflits et de négociations de paix.

Des études confirment les rôles essentiels et déterminants qu'ont joués et que peuvent jouer les femmes du Burundi, du Cameroun, de la République centrafricaine, de Namibie, de Tanzanie et de Somalie dans la prévention et la résolution des conflits comme dans la promotion d'une culture de la paix en s'appuyant sur des méthodes traditionnelles.

L'Afrique subsaharienne ne s'illustre pas uniquement comme étant l'entité géographique mondiale la plus affectée par l'extrême pauvreté . Elle est aussi le région mondiale la plus touchée par la guerre.

La féminisation de la pauvreté et de la violence consécutive aux conflits armés devrait conduire la communauté internationale ainsi que les nations africaines à repenser la paix et la sécurité selon une perspective féministe.

Il faut redéfinir les paramètres de la paix, en tablant davantage sur la prévention que la résolution des conflits, en faisant preuve d'une meilleure volonté internationale, en permettant un partenariat de fait avec la société civile, en bâtissant une paix durable, respectueuse de la justice, en adoptant une approche de paix et de sécurité basée sur le leadership féminin. Le leadership féminin doit lui même être repensé en tenant compte du fait que les femmes en milieu rural constituent 80% de la population féminine.

Permettez- moi de terminer en toute beauté en vous livrant ce poème de la somalienne Faduma Qasim Hilowle:

Nous les femmes,
Nous adressons aux hommes un reproche
Au nom du mariage, de l'amour et de l'amitié.
Nous les femmes,
Nous exigeons la paix dans le pays.
Nous exigeons la sécurité et la prospérité.
Quant aux garçons que nous élevons,
Nous voulons qu'ils grandissent dans la paix.